

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1412

Artikel: "Mon travail est utile"

Autor: Gordon-Lennox, Odile

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«MON TRAVAIL EST UTILE»

Odile Gordon-Lennox

Interview d'Anne, assistante de recherche en biologie végétale à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Vous êtes en plein dans le collimateur des limitations inscrites dans le texte de l'initiative sur le génie génétique. Pouvez-vous expliquer ce que vous faites?

Dans mon petit groupe, nous travaillons sur du matériel végétal avec des bactéries. Nous isolons un gène qui nous intéresse dans un végétal, nous le transférons dans une bactérie que nous cultivons. A partir de là, nous isolons le matériel génétique que nous pouvons transférer dans les plantes, soit directement, soit avec l'aide d'autres bactéries.

Quel contrôle existe-t-il sur le type de recherche que vous effectuez?

En principe, tous les groupes doivent remplir des formulaires pour la sécurité avec des descriptions des gènes sur lesquels nous travaillons et des gènes de résistance utilisés pour la sélection. Chez nous, ces formulaires sont récoltés par un professeur responsable, au cas où il y aurait des questions.

Et côté «cuisine» de vos laboratoires, comment cela se passe-t-il?

Il y a des règles de sécurité dans le labo. Quand on travaille avec des bactéries, un milieu stérile est nécessaire. Il faut autoclaver systématiquement tout le matériel. Avec le matériel végétal, c'est plus difficile. Nous avons des serres de haute sécurité. Mais il faut bien y entrer et en sortir! De plus, nous travaillons sur une plante qui a des graines minuscules, qui sont très difficiles à aspirer. La sécurité n'est donc pas garantie à 100%. Par exemple, pour le transfert du gène sur le matériel génétique de la plante, nous utilisons une bactérie qui, dans la nature, peut utiliser ce même mécanisme de transfert à une plante. Nous trempions toute la plante dans une solution de ces bactéries. Il y a toujours des risques qu'une bactérie s'échappe.

Avez-vous reçu des cours d'éthique scientifique durant vos études?

Non, rien du tout. Et très peu sur la sécurité.

Beaucoup de groupes de femmes en Suisse alémanique luttent pour l'interdiction du génie génétique. Pouvez-vous comprendre leur point de vue?

Je n'ai pas vraiment d'opinion, car je suis très convaincue de l'utilité de mon travail. Peut-être veulent-elles se défendre de manière globale contre un lobby masculin qui, estiment-elles, fait ce qu'il veut de l'intégrité physique, y compris de celle de la femme.

LA CONVICTION DE SUSANNE SUTER

Professeure de pédiatrie à l'Hôpital des enfants de Genève depuis sept ans, Susanne Suter s'est forgé son expérience et son savoir professionnels précédemment à Zurich et aux Etats-Unis. Elle dirige également une équipe de chercheurs qui applique couramment la méthode du génie génétique. Dans le but essentiel d'élucider les mécanismes à l'origine d'une maladie. Et – on l'espère – contribuer au développement de nouvelles stratégies thérapeutiques. Elle s'oppose catégoriquement à l'initiative «pour la protection génétique».

Pensez-vous que l'initiative «pour la protection génétique» ait de réelles chances d'être approuvée par le peuple?

Je crois que le peuple a souvent prouvé son bon sens, tout récemment encore lorsqu'il a rejeté l'initiative «Jeunesse sans drogue». Parce qu'il faut bien savoir que l'acceptation de cette initiative serait une véritable catastrophe. La Suisse deviendrait un îlot dans une Europe qui continuerait à développer les techniques de génie génétique et ses chercheurs seraient contraints à l'émigration. On priverait la recherche biomédicale de ses possibilités de développement.

De quel droit pouvons-nous nous permettre de priver des malades gravement atteints de ces médicaments produits par des procédés recourant au génie génétique? De quel droit pouvons-nous risquer de donner un coup de frein

© Azzurro Matto Photo - Fred Ruegg



définitif à des recherches sur des thérapies qui, d'ici dix à vingt ans, permettront probablement de guérir des maladies actuellement incurables?

Le terme de «génie génétique» fait peur. Pourquoi?

Je pense que le mot de «gène» suscite dans le public une peur irraisonnée. C'est mon collègue Alex Mauron qui a dit une fois que beaucoup de gens croient que l'âme se cache dans les gènes. Mais en réalité, un gène n'est rien d'autre qu'une minuscule pièce inscrite dans un immense ensemble.

La législation actuelle vous semble-t-elle suffisamment efficace pour prévenir d'éventuels dérives?

La Suisse s'est dotée d'une législation sur la protection des animaux qui passe pour exemplaire, ne serait-ce qu'en raison de sa sévérité. Je ne vois pas en quoi cette loi devrait être encore renforcée aujourd'hui. L'IDA-GEN (Groupe de travail interdépartemental pour le génie génétique), institué en 1993, suit l'évolution technologique de manière à formuler lui-même des propositions de révision législative, par exemple sur les thérapies géniques.

Propos recueillis par Anne-Marie Ley